



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

Consultation du MIFA sur l'intégration au Luxembourg Révision de la loi de 2008 relative à l'intégration des étrangers

Merci de remplir les champs gris prévus à cet effet (limitation à 900 signes pour chaque question) et de nous renvoyer le formulaire avant le 22 janvier 2021.

| | |
|------------------------|----------------|
| Nom de l'asbl : | JRS Luxembourg |
| Nom et Prénom : | Rausch, Agnès |
| Fonction dans l'asbl : | Présidente |

A. L'intégration au sein de votre asbl

1. Comment définissez-vous l'intégration dans votre asbl ?

La priorité du JRS-Luxembourg est l'intégration de jeunes réfugiés (adolescents et jeunes adultes), au travers de multiples initiatives : activités sportives et culturelles, organisation de formations, soutien et accompagnement pour trouver des lieux de stages, de formation professionnelle et de jobs d'étudiants. Soucieux de promouvoir une culture de rencontre entre des personnes déracinées et de la population locale, les bénévoles du JRS-LU accompagnent des réfugiés dans la durée.

2. Comment votre asbl encourage-t-elle l'intégration ?

Via des projets tels que le projet Karibuni qui propose un soutien holistique au processus d'intégration de jeunes réfugiés, en partant des besoins et intérêts des jeunes réfugiés. Il favorise une approche communautaire par la rencontre entre jeunes réfugiés et jeunes résidents dans des activités culturelles, des ateliers créatifs et des activités sportives. Le projet vise aussi à établir des relations préférentielles avec certaines entreprises et offre en contrepartie de préparer les jeunes au premier emploi, de les accompagner et d'évaluer à la fin l'expérience faite par le jeune, par son employeur et par ses collègues. A partir d'un lieu (maison Iñigo), le JRS LU a aussi pour but de créer un espace convivial, lieu de référence et d'identification.

3. Quel est le public cible dans la démarche d'intégration de votre asbl ?



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

Notre projet se construit sur les besoins, talents et intérêts des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques selon les différentes tranches d'âge (13-17 ; 18-23 ; 24-29 ans).

Des ateliers pour parents permettront aussi la participation des frères ou sœurs aînés et tuteurs des jeunes.

4. Quels sont les besoins de votre public cible ?

La création des liens entre les réfugiés en favorisant l'esprit de communauté pour se reconcilier progressivement avec leur histoire.

L'intégration dans le système éducatif: par une éducation de qualité pour contribuer à leur intégration sociale, professionnelle et culturelle, notamment par l'apprentissage des langues du pays.

L'intégration économique et sociale: par des activités sportives et culturelles, organisation de formations, soutien et accompagnement pour trouver des liens de stages, de formation professionnelle et de jobs d'étudiants.

L'intégration résidentielle: par la mise à disposition des jeunes et de leurs familles des espaces d'habitation adaptés à leurs besoins affectifs et de travail scolaire.

L'accompagnement dans la défense de leur droits au niveau individuel pour les aider dans leur parcours administratif et judiciaire.

B. Vos attentes envers la politique d'intégration

5. A quoi doit servir une politique d'intégration selon votre asbl ?

Mis à part les objectifs prévus par la loi de 16 décembre 2008, une politique d'intégration comprehensive devrait donner les moyens nécessaires à la société civile pour contribuer à la réalisation de ses objectifs. L'apport de la société civile est indispensable pour compléter, accompagner, voir se substituer à l'action de l'Etat. Les moyens mis à disposition sont soit insuffisantes, soit limités à court terme, alors qu'une politique d'intégration efficace doit viser le long terme.

6. Le cadre législatif actuel permet-il de répondre aux besoins de votre asbl en matière d'intégration ?

Pas tout à fait. Selon la loi, l'intégration est une tâche que l'Etat, les communes et la société civile accomplissent en commun. Cependant, les liens avec la société luxembourgeoise ne sont pas assez forts. Les communes, de leur coté, ne fonctionnent pas "en reseau", mais par des actions ponctuelles et individuelles.

Le contrat d'accueil et intégration prévoit une intégration surtout linguistique et civique, mais les aspects sociaux et économiques sont largement négligés. Sa durée est aussi trop courte (deux ans), alors que nous proposerions un contrat dans le long terme (10 ans).



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

Le Conseil national pour étrangers est un organe qui donne l'impression de fonctionner de manière formelle qui ne permet pas de tenir compte efficacement de la voix des étrangers. Il serait plutôt proposé de travailler dans des petites structures plus souples, en lien avec les autres acteurs p.e. communales.

7. Quelles sont d'après vous les institutions publiques et privées qui peuvent soutenir les asbl dans leur démarche d'intégration ?

l'œuvre GD Charlotte et les fondations qui agissent dans le domaine de l'intégration,
L'Université de Luxembourg pour la réflexion, recherche et analyse des dossiers de fond,
Les organisations d'employeurs, telles que l'UEL pour les aspects liés à l'intégration professionnelle,
Les organisations publiques, telles que le Syvicol pour une collaboration plus étroite avec les acteurs du terrain.
Les Eglises et instances religieuses pour une ouverture vers le dialogue interreligieux.

8. Quels sont les instruments / mesures qui sont indispensables à la mise en place d'une politique d'intégration cohérente ?

Formation de tous les acteurs à la démarche interculturelle, surtout dans les institutions qui touchent petite enfance, enfance et jeunes.
Sensibilisation et participation des citoyens et citoyennes pour parrainer l'accueil de nouveaux-arrivants dans la comme voire le voisinage. Un exemple: en cas de neige, le voisin peut attirer l'attention des "nouveaux" sur le trottoir à nettoyer devant son logement.
Parrainage rémunéré et subsidié dans les entreprises pour les employés nouvellement arrivés.
Cours de langues usuelles de notre pays devraient être organisés dans les entreprises et faire partie du temps de travail.
Promotion de projets d'habitations "interculturels".
Révision de la loi sur la nationalité sous l'angle de l'intégration: durée de séjour et connaissance luxembourgeoise sont à élargir (des jeunes partis faire le Djihad étaient des Français, des Belges!)

9. Quels sont les acteurs qui doivent intervenir de façon primordiale dans le processus d'intégration au niveau national ?

La société civile, les communes, l'Etat (Ministère de la Culture, Famille, de l'Education, du Logement...), les organisations patronales, les ONG's

10. Comment voyez-vous le rôle des différents acteurs : Gouvernement, communes, institutions, école, fédérations, société civile, citoyens, ... ?



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

Selon le principe de subsidiarité, l'échelon le plus proche du terrain reçoit les moyens à long terme pour œuvrer en faveur d'un vivre ensemble le plus harmonique possible. ex. une famille réfugiée est logée par Caritas dans le village à Holzthum. Les acteurs à sensibiliser par Caritas sont les voisins d'abord, les enseignants concernés par l'arrivée des enfants, les associations du village (pompiers, fanfare, chorale, clubs sportifs) et de la région (conservatoire, organismes religieux et ce en accord et avec les concernés et selon leurs désirs et besoins. Après 1an, 3 ans, 5 ans une évaluation sera fait par tous les intervenants.

Souhaitez-vous être informés des suites de cette consultation ? Si oui, merci de préciser une adresse électronique.

agnes.rausch@jrs.net